N° 336269

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.

CABINET DU MINISTRE.

21 P 216780

SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL, DES SUCCESSIONS
ET DES SÉPULTURES MILITAIRES.

ACIEN

DOSSIER DE ~~DÉCÈS~~. ~~DISPARU~~ Décès

~~Aurait droit à la mention~~
Mort pour la France
~~s'il y avait décès constaté~~
3. 2. 1955
S. Ch.

NOM FISCHER

PRÉNOMS Aimé

GRADE

Corps arm. all. SP 125191 C

Recrutement

N° matricule au corps 976144
au recrutement

Né le 17. 11. 19 classe

à Bitschwiller H^t R.

Décédé le ~~disparu~~ ~~n'a plus reparu à son domicile~~

à ~~depuis le 8 février 1944~~

Genre de mort Décédé le 30 mars 1944

Inhumé le Damovka Russie

à Jugement Déclaratif

Adresse de la famille Fischer Léon (père)
Altenbach n° 7 Poste Willer sur Thur
(Haut Rhin)

J. H. 736228. (39931)

demande d'inhu...

MAIRIE D'ALTENBACH
Arrondissement de Thann
Poste: WILLER-s/THUR (H.-Rh.)

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
26 AOUT 1959
ARRIVÉE
DES ANCIENS COMBATTANTS
27 AOUT 1959
Sous-Direction des Statuts de Combattants et de Victimes de Guerre
139, Rue de Bercy, PARIS-XIIe

Altenbach , le 24 Aout 1959 ..

Le Maire de la Cne. d'Altenbach , au

Ministère des Anciens Combattants et

à Paris

Par la présente , je me permets de vous demander la d
de l'attribution " Morts pour la France" au non rentré Aimé Fisch
domicile à Altenbach , né à Bitschwiller-lesThann le 17 novembre
décédé à Damowka (Russie) , vu que , erreur a été fait lors de l'i
de la mention au registre de décès .

Avec mes remerciements d'avance , veuillez agréer , M
l'assurance de mes salutations très distinguées :

Le Maire :

P.O. Le Secrétaire de Mai

DA/AM

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
-:-:-:-:-:-:-:-:-
DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MEDICAUX
-:-:-:-:-:-
Sous-Direction des Statuts de
Combattants et de Victimes
de Guerre
-:-:-:-:-
Ier BUREAU ETAT-CIVIL
et RECHERCHES
-:-:-
Section des
ALSACIENS - LORRAINS
-:-
I39,rue de Bercy
PARIS(XIIe)

F.I8 Bis.

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DES ANCIENS COMB... 20 AVR. 59 ARRIVEE

Paris,le 26 MARS 1959

21 AVR. 1959

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

139, Rue de Bercy, PARIS - XIIe

à

Monsieur le Maire
de....ALTENBACH (Haut-Rhin)..
....

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir inscrire la mention "MORT POUR LA FRANCE" en marge du Jugement Déclaratif de décès de Monsieur..FISCHER..Aimé..........
....
né le...I7.Novembre.I9I9...........
à.BITSCHWILLER (Haut-Rhin)..........
DECEDE le..30.Mars.I944.............
à..DANOWKA.(Russie)................
dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 45-2717 du 2 Novembre 1945(art.L.488 du Code des Pensions)

La transcription du Jugement du Tribunal Civil de...MULHOUSE........ a été effectuée sur les registres de l'Etat-Civil de votre Mairie le ......20.Fevrier.1959.......

Partie à renvoyer
au Service de l'Etat-Civil

N°..336.269......EC/AL.
Ier Bur/Statuts

La mention "MORT POUR LA FRANCE" a été inscrite en marge du Jugement Déclaratif de décès de..Fischer...
Aimé..............................
le 11 avril 1959 ....

A....Altenbach..........
le ...11...avril 1959......

Le Maire,
Zeller

MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MEDICAUX

Sous-Direction des Statuts
de Combattants
et de Victimes de Guerre

1er Bureau - Etat-Civil
et Recherches

139, rue de Bercy,
PARIS XII°

Section des Alsaciens-
Lorrains

N° 336.269 AL.
1er Bureau. Statuts

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

X.195

Paris, le 26 MARS 1959

Le Directeur des Statuts et
des Services Médicaux

à Monsieur le Directeur Interdépartemental
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

à Strasbourg, (Bas-Rhin)

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par ce même courrier,

Monsieur le Maire de Altenbach, (H^t Rhin)

est prié d'inscrire la mention "MORT POUR LA FRANCE" dans l'acte de décès de

Monsieur FISCHER. Jean

né le 17 novembre 1919 à Bitschwiller, (Haut-Rhin)

décédé le 30 mars 1944

à DAMOWKA, (Russie)

dans les conditions fixées par l'article L.488 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et Victimes de la Guerre.

Pour le Directeur des Statuts et
des Services Médicaux,
Le Chef du 1er Bureau de l'Etat-Civil
et Recherches,

X. 181 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Direction des Statuts et des Services Médicaux

Sous-Direction des Statuts de Combattants et de Victimes de Guerre

---

1er Bureau-Etat-Civil et Recherches
139, rue de Bercy. Paris 12°

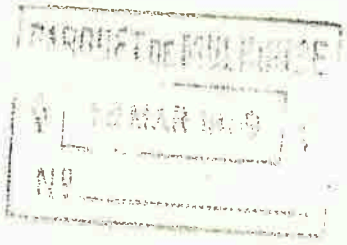

Le Président du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse fait connaître au Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Direction des Statuts et des Services Médicaux à Paris, que par jugement en date du 5 février 1959 (F. 9/59)

le Tribunal de Mulhouse, a déclaré constant le décès de:

Nom: FISCHER

Prénoms: Aimé

Grade: Incorporé de force dans l'armée allemande

Régiment:

dernier domicile légal: Altenbach (Ht. Rhin)

Né le 17 novembre 1919 à Bitschwiller-lès-Thann

Décès survenu à Damowka (Russie) le 30 mars 1944

La transcription de ce jugement a été effectuée sur les registres de l'Etat-Civil à la Mairie de Altenbach le 20 février 1959 sous le n° 1/59

A Mulhouse, le 10 Mars 1959.

P. Le Président du Tribunal

N° du Dossier 336.269 A. L / Bureau Statuts
au Ministère des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
Section Alsaciens-Lorrains.

A faire parvenir après jugement et transcription du jugement au Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre -1er Bureau- Etat-Civil et Recherches.
139, rue de Bercy. Paris 12°

F 9 / 59
R.G. 220/59

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

JUGEMENT

LE TRIBUNAL CIVIL DE MULHOUSE (Haut-Rhin), Deuxième Chambre Civile, composée de Mr BITSCH, Président, MM. MANGIN et HENNI Juges, comme Juges-assesseurs ;

après avoir siégé et délibéré en Chambre du Conseil,

a statué comme suit, toujours en Chambre du Conseil, à la date du 5 février 1959.

VU la requête de Monsieur le Procureur de la République près le siège

~~xxxxxxxxx par Mxxxe~~, ~~Xvxxxx~~,

en date du 18 janvier 1959, tendant à ce que le Tribunal ordonne l'inscription sur les registres de l'Etat Civil de la commune de ALTENBACH (Haut-Rhin) du décès de FISCHER Aimé, né le 17 novembre 1919 à Bitschwiller-les-Thann, fils de Léon FISCHER et de Joséphine FEDER, son épouse; bûcheron, domicilié en dernier lieu à Altenbach

VU les pièces justificatives produites à l'appui de cette requête ;

VU l'avis 336.269 AL ~~xx~~ N° du 15 novembre 1948 émanant de M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

VU ~~la loi du~~ l'article 89 du code civil, modifié par l'ordonnance du 23 août 1958 simplifiant et modifiant certaines dispositions en matière d'Etat-civil ;

OUÏ Mr HENNI, Juge, en son rapport, et Monsieur le Procureur de la République en ses conclusions, tous deux en Chambre du Conseil ;

ATTENDU qu'il résulte des pièces produites à l'appui de la requête que le sieur FISCHER Aimé, de nationalité française a été incorporé de force dans l'armée allemande le 18 février 1943 ;

Qu'il a été porté disparu par son unité le 30 mars 1944 près de DAMOWKA, Russie;

Que sa présence n'a pas été constatée ni révélée dans un camp de prisonniers de guerre ;

QU'il y a lieu d'admettre qu'il est décédé ;

ATTENDU que, dans ces conditions, il échet de faire droit à la requête

PAR CES MOTIFS

DÉCLARE constant le décès de Aimé FISCHER, né le dix-neuf novembre mil neuf cent dix neuf à Bitschwiller-les-Thann

ETAT CIVIL
13 MAR 1959
ARRIVÉE

fils de Léon FISCHER et de Joséphine FEDER, son épouse; bûcheron, domicilié en dernier lieu à Altenbach, Haut-Rhin.

FIXE la date et le lieu de son décès au trente mars mil neuf cent quarante quatre près de DAHOWKA, Russie.

DIT que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès du susnommé.

ORDONNE la transcription du dispositif du présent jugement sur les registres de décès de l'année courante de la commune d'Altenbach et que la mention en sera faite en marge de l'acte de décès le plus rapproché du 30 mars 1944.

ORDONNE que mention en sera faite en marge de l'acte de naissance de l'intéressé, tant sur le registre de naissance conservé aux archives de la Commune de Bitschwiller-les-Thann que sur celui déposé au Greffe du Tribunal Civil de céans.

DIT qu'il n'y a pas lieu de percevoir des frais de justice.

Signé : BITSCH - MANGIN - HENNI

Pour copie - expédition - certifiée conforme

Le Greffier en Chef :

ETAT CIVIL
18 MAR 1959
ARRIVÉE

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Cabinet du Ministre

Exécution de la Circulaire du
I8 Mars I946

REPUBLIQUE FRANCAISE

Demande formulée en vue d'obtenir
la régularisation de l'ETAT-CIVIL
d'un "non-rentré"

Ière partie-Renseignements sur le "non-rentré"

Nationalité (Française ~~Etrangère~~)

NOM : FISCHER
(en lettres capitales)

Prénoms: Aimé

Date de naissance (jour: I7
(mois: Nov.
(année: I9I9

Lieu de naissance (Localité: BITSCHWILLER les THANN
(Département: (Haut-Rhin)

Domicile au moment de la mobilisation, de la déportation ou de l'incorporation (Localité: ALTENBACH
(Rue:
(Numéro: I7
(Département: HtRhin

Pour les militaires indiquer ci-contre (le Régiment: Grenadier 322
(le Ier Stalag ou Oflag avec le n°
(du prisonnier

Indiquer ci-contre s'il s'agit d'un prisonnier militaire, d'un travailleur du Service obligatoire, d'un travailleur volontaire, d'un déporté politique d'un déporté racial, d'un Alsacien-Lorrain incorporé dans l'armée allemande.....

Indiquer ci-contre s'il y a lieu, le faux non pris dans la Résistance par le "non-rentré".

Indiquer ci-dessus les précisions sur la capture ou l'arrestation et sur les renseignements parvenues depuis ce moment. Joindre une copie certifiée conforme par le Maire ou le Commissaire de Police des témoignages écrits parvenus à la famille.

Reçu dernière lettre du fils le 22.3.I944
sur le front en Russie

.../...

2ème PARTIE - RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR -

NOM : FISCHER (en lettres capitales)

Prénoms : Léon

(Localité : Altenbach
(Rue :
(Numéro : I8
(Département : Ht-Rhin

Pour les parents indiquer ci-dessous le degré de parenté avec le "non-rentré"
Pere (Fischer Léon & mère

Nombre d'enfants vivants du "non-rentré" : non

Indiquer ci-contre si la famille du "non-rentré" perçoit la délégation de solde ou les allocations militaires. { non

ALTENBACH ,le 5.IO.I948

Le demandeur
(signature)
signé: FISCHER Léon

3ème PARTIE - CERTIFICAT DU MAIRE OU DU COMMISSAIRE DE POLICE

Le Maire ou le Commissaire de police de ALTENBACH certifie que les renseignements qui figurent sur la présente demande sont exacte et que Mr.FISCHER Aimé n'a pas reparu à son domicile depuis le 8 Fevrier I944

A ALTENBACH ,le 5.IO.I948
Le Maire ou le Commissaire de Police
du domicile du "non-rentré"
(signature et cachet)

- - -

REMARQUES.- Joindre à la présente demande
-un extrait de l'acte de naissance du "non-rentré", sur papier -libre
-un extrait de l'acte de mariage (s'il y a lieu) du "non-rentré" sur papier libre.

Renvoyer la présente demande au Ier Bureau de l'Etat-Civil et Recherches du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, I3[illegible], rue de Bercy PARIS (XII°).

COPIE

6°Légion Ter.

Groupement du Haut-Rhin

Cie de Mulhouse

Brigade de Mulhouse

N°3588
du 24.I2.I958

PROCES VERBAL
Renseignements
Administratifs
FISCHER Aimé
Conditions d'incorporation et de disparition.

lere expédition

Vu & transmis par le Cdt de Cie
à
Mr.le Ministre des A.C. ET V.G.
(Etat-Civil & Rech.)
I39,rue de Bercy
PARIS XII°

Le 27.I2.I958

signature & cachet

GENDARMERIE NATIONALE

Cejourd'huit 24.I2.I958, nous, soussigné GSCHWIND Roger, gendarme à la brigade de MULHOUSE (Ht-Rhin) rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs:
Le 24.I2.I958 à 8 H.30 de-visite dans la commune d'ILLZACH (Ht-Rh) agissant en vertu d'une demande d'enquête n°336 269 AL, en date du 20.II.I958 de la brigade de THANN, à l'effet de procéder à l'audition du père du nommé FISCHER Aimé, né le I7.II.I9I9 à BITSCHWILLER lez THANN, en ce qui concerne son incorporation et sa disparition nous nous rendons à l'adresse de l'intéressé où nous recevons la déclaration suivante de:
FISCHER Léon, né le I2.4.I889 à ALTENBACH (Ht-Rhin) retraité demeurant 23,rue du Hoelzlé à ILLZACH:

-" FISCHER Aimé, né le I7.II.I9I9 à BITSCHWILLER LES TAHNN est mon fils. Il exerçait la profession de bucheron. Il a été incorporé de force par voie d'appel dans la Wehrmacht le I8.2.I943. Il a été dirigé sur SCHNEIDEMUCHL (Prusse Orientale) Au début de l'année I944 il est venu en permission pour I5 jours puis, il est est reparti pour le front russe. Ses dernières nouvelles dataient du début du mois de février I944 et elles émanaient de BRESLAU. Le I9 Juin I944 j'ai reçu une lettre du Cdt de son corps m'informant que mon fils Aimé avait été porté disparu le 30.3.I944 du côté de A. DAMOWKA en Ukraine. Depuis mon fils n'a plus jamais reparu et je n'ai plus reçu aucune nouvelle de lui."
Le 29.4.I955, j'ai reçu l'acte de disparition de mon fils. J'ai bien connu un camarade qui était avec mon fils en dernier, et celui-ci habitait à ST AMARIN ; Néanmoins, je ne me rappelle pas de son nom et je crois savoir que la personne intéressée ne réside plus dans cette localité."
Lecture faite, persiste et signe.

DEUX EXPEDITIONS : la lere à M.le Ministre des A.C. ET V.G. (E.C et Rech)
la 2ème aux archives.

Fait et clos à MULHOUSE le 24.I2.I958
signature & cachet

COPIE CONFORME

GENDARMERIE NATIONALE

6°Légion ter.
Gr. du Ht-Rhin

Cie de THANN

Brig.de THANN

N° I7II du
II.I2.I958

PROCES VERBAL
Renseignements
Administratifs

FISCHER Aimé

Enquete sur incorporation dans l'A.A et non-reparution.

lere expédition

Vu & transmis par le Lt-Cdt la Cie de Gendarmerie à THANN
à
M.le Ministre des A.C. ET V.G.
Etat-Civil ° Rech.
I39,rue de Bercy
PARIS XII°

Cejourd'hui I3 Décembre I958, nous, soussignés DEBIENNE Yvon et HUGO Roland ,gendarmes à la brigade de THANN (Ht-Rh) rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs;

Le 11 Décembre I958 à 8 H. en visite de commune à ALTENBACH (Ht-Rhin) faisant suite à la demande d'enquête n°336.269 AL du 20.II.I958 émanant de M.le Ministre des A.C. ET V.G. (transmiss.8882/3 Cie du 2.I2.I958) aux fins de recueillir tous renseignements concernant l'incorporation et la disparition du nommé FISCHER Aimé, né le I7 Nov.I9I9 à BITSCHWILLER les THANN, non rentré depuis son incorporation dans l'armée allemande, avons reçu la déclaration suivante de:
Mr.KELLER Eugène, adjoint au maire d'ALTENBACH demeurant n°11 rue Principale à ALTENBACH (Ht-Rhin) né le I9.7.I900 à BITSCHWILLER de nationalité française.

-" La dernière fois que j'ai vu FISCHER Aimé, c'était le début I944. Il était venu en permission. Il a été porté disparu deux à trois mois aprés cette visite.
Je ne connais pas de ses camarades ayant combattu avec lui et qui seraient revenus.
FISCHER Aimé, n'a jamais reparu dans la commune. "
Lecture faite, persiste et signe.

A 9 H. 25 ' entendons:

Mr.Fischer Marcel, 3I ans, ouvrier d'usine, demeurant I7,rue Principale à ALTENBACH (Ht-Rh) né le 28.3.I926 audit-lieu fils de Léon et de feue FEDER Léontine, de nationalité française.

-" Monsieur FISCHER Aimé, était mon frère. Il a été incorporé de force en I942 dans l'A.A. Lors de sa disparition, j'étais moi-même prisonnier en Russie.
Je sais qu'il était venu en permission début I944 avant de partir au Front. Je l'ai vu pour la derni re fois en I943 Il a été porté disparu en Ukraine vers le mois de juillet I944.
C'est une lettre de son Lt écrivant à mon père qui a appris la disparition. Depuis, nous n'avons reçu aucune nouvelle de lui.
Il parait que vers I952 un homme de SAINT AMARIN, est venu rendre visite à mon père . Il daisait avoir vu mon frère quelque temps avant sa disparition sur le front Russe. C'est tout ce que je sais sur cette affaire.
Mon père Léon FISCHER est actuellement en séjour indéterminé à ILLZACH (Ht-Rhin) 23, rue Hoeltz chez M. FISCHER Charles. "
Lecture faite, persiste et signe.

/...

/....

Le père de l'intéressé: FISCHER Léon, étant absent pour une durée indéterminée, nous n'avons pu obtenir d'autres renseignements positifs sur place.

Nous transmettons notre P.V. au Cdt de la Brigade de Gendarmerie à MULHOUSE pour audition de M.FISCHER Léon, séjournant actuellement chez M. FICHTER Charles-N°23 rue Hoeltz à ILLZACH (Ht-Rhin).

Mr.FISCHER Léon, pourra apporter les précisions utiles à l'enquête, ainsi que le nom du témoin éventuel, demeurant à ST AMARIN et ayant conversé avec FISCHER Aimé, peu de temps avant sa disparition."

DRESSE EN DEUX EXPEDITIONS DESTINEES :

la 1ere à M.le Ministre des A.C. ET V.G. (E.C et Recherches)
I39,rue de Bercy- PARIS XII°

la 2ème aux archives.

Fait et clos le I3.I2.I958 à THANN
signé:Illisible

COPIE

MINISTERE DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
- :- :- :-
Direction du Contentieux,
de l'Etat-Civil et des
Recherches
Etat-Civil Militaire
Ier Bureau
I39, rue de Bercy
PARIS-I2ème

8 bis

REPUBLIQUE FRANCAISE

Paris, le 15 NOV. 1948

ACTE de DISPARITION

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE,

VU l'article 88 du Code Civil (Ord. du 30 Octobre I945)

VU le dossier de l'intéressé désigné ci-après : 336.269 R/L.

DECIDE :

la disparition de FISCHER, Aimé,

né le 17 novembre 1919 à Bitschwiller-les-Thann (Ht Rhin),

dans les conditions indiquées ci-après : Incorporé dans l'armée Allemande
L'intéressé n'a plus redonné à son domicile depuis le 8 février 1944.
Dernières nouvelles du 30-3-1944 région du Bug (Russie)

Par application de la loi du 22 Septembre I942 validée et modifiée par l'Ordonnance d'Alger du 5 Avril I944, la famille peut, par simple lettre adressée au Procureur de la République du domicile du disparu, sans ministère d'avoué et sans frais, obtenir un jugement déclaratif d'absence.

A l'expiration d'un délai de cinq ans partant du jour de la disparition, le jugement déclaratif d'absence peut être transformé en jugement déclaratif de décès par application de l'Ordonnance du 5 Avril I944 ci-dessus.

En outre, à tout moment, l'acte de disparition peut être transformé par le Service de l'Etat-Civil en acte de décès si les précisions nécessaires sont fournies.

Pour le Ministre des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
Le Directeur du Contentieux
de l'Etat-Civil et des Recherches,

Signé : BONNET

REMARQUES IMPORTANTES :

I° - Cet acte de disparition n'est pas un acte de décès, il ne doit pas être transcrit sur le registre des actes de décès en Mairie.

2° - La famille ne doit pas se dessaisir de cet acte. En cas de besoin pour faire valoir ses droits, elle établit ou fait établir une copie qu'elle fait certifier conforme par le Maire ou le Commissaire de Police.

Département du Haut-Rhin

Commune de BITSCHWILLER LES THANN

ACTE DE NAISSANCE

Année I9I9
N° 24

BITSCHWILLER le I8 Novembre I9I9

Par devant l'officier de l'E.C. soussigné a comparu aujourd'hui Monsieur Léon FISCHER âgé de trente ans, ouvrier de fonderie dont l'identité a été constatée par nous, demeurant à BITSCHWILLER, de religion catholique, qui a déclaré que de Madame Joséphine FISCHER née FEDER, âgée de 25 ans, sans état son épouse, de religion catholique demeurant à BITSCHWILLER rue des écoles n°3, est né un enfant du sexe masculin à BITSCHWILLER le I7 Novembre I9I9 à 11 H. du soir et que cet enfant à reçu le prénom de:

AIME

Lu et approuvé

Suivent les signatures au registre.

Pour copie conforme
BITSCHWILLER-les-THANN le 8.I0.I948

signature et cachet du Maire

COPIE

HAUT COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
FRANCAISE EN ALLEMAGNE

Service d'Exploitation des Archives

S.P. 50.307 le I5.7.I954

W.A.S.T.

N°2 6/52.364/ALS

Mr.le Directeur du Contentieux
de l'E;C; Militaire -1er Bureau
Section des Alsaciens-Lorrains

I39,rue de Bercy-PARIS I2°

RENSEIGNEMENTS D'ARCHIVES W.A.S.T.

REFER: Votre lettre n° 336.269 AL du 22.6.I954

NOM: FISCHER Aimé
date et lieu de naissance: I7.II.I9I9 à BITSCHWILLER (Ht-Rhin)

Dernier grade: non mentionné

Plaque d'identité: 2503 Stkp./Gr. E.Btl.322

Dernière adresse connue: (Père) M.Léon FISCHER - Altbach (N°I7)
Ht-Rhin

AFFECTATION SUCCESSIVES CONNUES:

Unité: 2/Gren Rgt.285 = S.P. I2.5I9 C
Muté à cette unité selon liste du I6.[illegible].I944.

OBSERVATIONS:

Aucun renseignement concernant sa disparition ou son décès n'a pu être recueilli.

L'Administrateur J.M. ARNOLD

P.O le Chef du Secrétariat

signature & cachet

Vu pour légalisation de la
signature de M. SAFOWSKY
apposée cu-contre
BERLIN le 22.7.I954
Le Consul de France
signature & cachet

COPIE

DA/AM

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MÉDICAUX

Sous-Direction des Statuts
de Combattants
et Victimes de Guerre

1er Bureau - Etat-Civil
et Recherches

NOTA. — Les réponses doivent, outre le numéro d'ordre, rappeler les indications du timbre ci-dessus.

N° 336.269 AL.
I°BUREAU/STATUTS

E C 3437
N° 6

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le 20 NOV. 1958

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

à

Monsieur le GENERAL
Commandant la 6°Région Militaire
à METZ
(Moselle)

Monsieur FISCHER Léon, domicilié à Altenbach (Haut-Rhin) vient de m'informer de son intention de faire déclarer judiciairement le décès de son fils, Monsieur

F I S C H E R Aimé,

né le I7 Novembre I9I9 à BITSCHWILLER-les-THANN (Haut-Rhin) incorporé dans l'armée allemande et non rentré dans ses foyers.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire procéder à une enquête par la gendarmerie du domicile de Monsieur FISCHER Léon, aux fins suivantes:

- Recueillir tous renseignements en vue de connaître la date à laquelle Monsieur FISCHER Aimé a été incorporé dans l'armée allemande, celle a laquelle il a reparu pour la dernière fois à son domicile, ainsi que les dernières informations parvenues, notamment la date de ses dernières nouvelles et le lieu d'où elles émanaient.

- Rechercher s'il existe des camarades du disparu ayant servi dans son unité et les faire interroger pour obtenir si possible toutes précisions sur les circonstances de la disparition.

Et. Maj. VIe RÉGION
SECTION DU COURRIER
22 NOV. 1958
N° 52563
Bureau

ETAT-MAJOR - 6e Région
Justice Militaire
Arrivée 24 NOV. 1958
N° 723
Classement:

Pour le Ministre et par son ordre,
Pour ...
Le ... BUREAU
de l'Etat-Civil et Recherches,

23 03/3

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : F I S C H E R
(en caractères bâton)

Eventuellement: Nom germanisé: (Aimé)

Prénoms : Aimé
(souligner le prénom usuel)

Né le: 17. 11. 1919 à: Bischwiller Dép' ou Pays: Haut-Rhin

Domicile au moment de l'incorporation: Altenheim Date d'incorporation: 22 mai 1943

Formation: 4e Schwadron Arme: Genie

I. DERNIER RENSEIGNEMENT DATANT D'AVANT LA FIN DES HOSTILITÉS (jusqu'au 8. 5. 1945)

Dernière nouvelle datée du 21 février 1944 reçue le 26 février 1944

Feldpostnummer - Regt. - localité: 12519 C.

X Déclarations verbales ou écrites données par un rapatrié. (1) ~~verbo~~ écrite par lui-même

II. DERNIER RENSEIGNEMENT DATANT D'APRÈS LA FIN DES HOSTILITÉS (après le 8. 5. 45)

Dernière nouvelle datée du reçue le

Camp de prisonniers - localité:

Déclarations verbales ou écrites données par un rapatrié. (1)

(1) préciser le nom, prénoms et adresse du rapatrié ayant fourni le renseignement

NOM : Fischer (Dimé)

Prénoms : Dimé
(souligner le prénom usuel)

III. NOTIFICATION ÉCRITE DE DÉCÈS

Décédé le : — Enterré à : — Pays : —

Notification donnée : par l'autorité allemande, le : par l'autorité française, le :

Déclaration d'un rapatrié, le : (Indiquer noms, prénoms, adresse du rapatrié)

OBSERVATIONS

Jusqu'à présent porté disparu

COMMUNE D'ALTKIRCH Haut-Rhin

Fait à Altkirch le 29 Juillet 1947

Signature et cachet du Commissariat ou de la Mairie

E. Tiedes

MS/

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS
3 NOV. 1954
SERVICE
139

PREFECTURE DU HAUT-RHIN
- Cabinet -

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLMAR, le 15 OCT 1954

Dossier No...../FH

LE PREFET DU HAUT-RHIN

à

Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Direction du Contentieux, de l'Etat-Civil et des Recherches
Etat-Civil Militaire - Ier Bureau
139, rue de Bercy - PARIS XIIe

O.I.A.C.V.G. Strasbourg
18 OCT. 1954
Entrée No

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
-3 NOV 1954
ARRIVÉE

Objet: Attribution de la mention " Mort pour la France "
Référ: votre lettre No 536.269/AL du 22 Juin 1954

Vous avez bien voulu me demander dans quelles conditions le nommé

FISCHER Aimé

né le **17 Novembre 1919 à BITSCHWILLER-LES-THANN (H.-R.)**

a été incorporé dans l'armée allemande.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intéressé a été mobilisé sous la contrainte. Son attitude au point de vue national a été sans reproche durant l'occupation.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
-3 NOV 1954
ARRIVÉE

Pour le Préfet
et par délégation:
LE PRÉFET

PRÉFECTURE DU HAUT-RHIN
CABINET

Signalement
Taille : 1.65
Cheveux : blonds
Front : bruns
Visage : rond
Teint : frais

Pouce de la main droite amputé par suite accident de travail

MINISTERE DES PRISONNIERS, DEPORTES et REFUGIES

Maison du Prisonnier et du Déporté

36 Faubourg du Rhin 36

T H A N N

COURRIER ARRIVÉ
Date 17 SEPT 1945
N° 21429

ALSACIENS-LORRAINS
Déportés

Date : 10 SEP 1945

QUESTIONNAIRE

NOM : Fischer PRENOMS : Aimé

Date de naissance : 17.11.1919 Lieu : Bitschwiller. Thann

Situation de famille : Cél. Profession : Bucheron

Adresse civile avant le départ : Altenbach par Willer sur Thur

Incorporé dans la Wehrmacht le : 22.5.1943 Grade : Gefreiter

Arrêtés et déportés politiques — camp : —

Déportés du travail : — à : —

Secteur postal : N° 12 519/C.

Dernière unité connue : 2/ Grenadier Regt 585

Dernières nouvelles le : 30.3.1944

provenant de : front Bug Ukrainienne

~~Tué~~-disparu le : 30.3.44 à Adamowka à la Bug Ukrainienne

Fait prisonnier le : — par :

Matricule : 976/44 Stammrollen N° Rang listen N°

OBSERVATIONS :

Nom et adresse des personnes intéressées :

Famille Lion Fischer Altenbach par Willer s/Thur
Ht Rhin

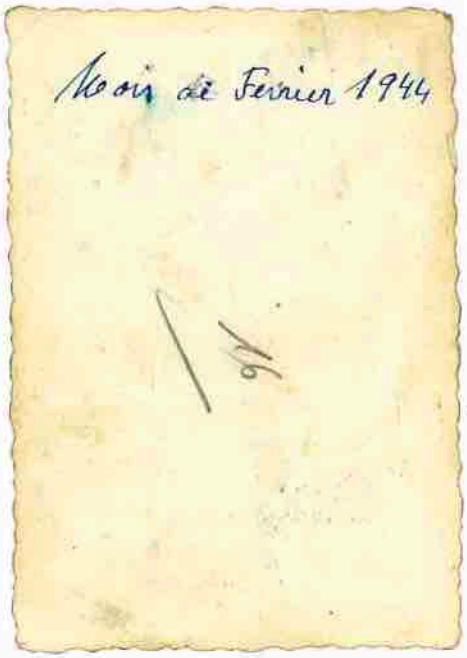
Mois de Février 1944

Mairie d'Altenbach
Haut-Rhin

Certificat

Je soussigné Maire de la Commune d'Altenbach certifie que le nommé Fischer Aimé né le 17.11.1919 à Bitschwiller fut incorporé de force par l'armée allemande.

Fait à Altenbach le 31.8.46

Le Maire

Fischer

Commune
d'Altenbach
Poste Willer-sur-Thur
Haut-Rhin

s/f. Alt. Lov. 23.9.48 S.B

18 SEP. 1948

Altenbach, le 16. septembre 1948.

Monsieur le Maire d'Altenbach
à la
Direction de l'Etat-Civil et des
Recherches, 1er Bureau,
Etat-Civil Militaire à Paris

17 SEP 1948

D 336.269

J'ai l'honneur de solliciter votre haute bienveillance et de de vouloir bien me délivrer une attestation de disparition de l'incorporé de force Aimé Fischer, né le 17 Novembre 1919 à Bitschwiller, incorporé dans la Wehrmacht le 18. 2. 1943, fils de Léon et de Joséphine née Feder, domiciliés à Altenbach
Une attestation m'est besoin d'urgence pour compléter le dossier des allocations.

Le Maire.

MAIRIE D'ALTENBACH

Feder